

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSET-LÈS-MONTROND

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2026

République Française
Département de la Loire

N°26-05
SEANCE DU 20 MARS 2026

Nombre de membres

- En exercice : 15
- Présents : 15

L'an deux mille vingt-six, les vingt mars à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-LÈS-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick FARISSIER, maire.

Date de la convocation : 13/03/2026

Présents :

Mesdames Myriam BERTHÉAS, Magali BOURRAT, BOYADJANI Isabelle, CORBIGNOT Chantal, DUBENSKAYA Maria, OLLIER Nadège, SORLIN Geneviève, VIALLAT Justine
Messieurs Patrick FARISSIER, Dominique BASSET, Philippe BERTRAND, Didier BONNEFOI, Éric CHAPOT, Nicolas DELORME, Cyrille GERENTES.

Secrétaire de séance : Justine VIALLAT

N°26-05 : CREATION DE POSTES D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-2,
Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.
Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

d'approuver la création de 4 postes d'adjoints au maire

Copie certifiée conforme
A Boisset-lès-Montrond, le 20 mars 2026

Le Maire,
Patrick FARISSIER

La secrétaire,
Justine VIALLAT